

Politique de sécurité de l'information

Objectif

La Politique de sécurité de l'information vise à protéger les renseignements qui appartiennent à Stantec et à ses intervenants (p. ex. les clients, les employés et tous les autres tiers) ou qui leur sont confiés. « Information » désigne les données reçues, stockées, traitées, créées, transformées ou transférées par Stantec. La présente politique informe les employés de Stantec des principes régissant le traitement ainsi que l'utilisation et l'élimination appropriées de l'information.

Les objectifs de Stantec sont les suivants :

- L'information sera toujours protégée contre l'accès, la divulgation, la modification, la destruction ou l'utilisation non autorisée.
- Les employés consulteront et respecteront la **Politique de Stantec sur l'utilisation acceptable des ressources technologiques**, sans exception.
- L'accès à l'information ne sera accordé qu'aux utilisateurs autorisés de Stantec et sera approuvé conformément aux politiques et procédures d'approbation d'accès de Stantec.
- L'information sera gérée et contrôlée conformément à toutes les exigences réglementaires, contractuelles et juridiques, ainsi qu'à la réglementation sur la protection de la vie privée de chaque région.
- La confidentialité et l'intégrité de l'information seront toujours maintenues et la disponibilité de l'information et des systèmes sur lesquels elle réside sera maintenue dans la mesure nécessaire à la prestation des services.
- L'information doit être marquée et classifiée en fonction de son public cible ou des besoins du client et ne sera stockée que dans des lieux sécurisés sanctionnés et approuvés par Stantec et conformément à ses politiques et pratiques de gouvernance de l'information.
- L'information sera conservée et éliminée en stricte conformité avec les politiques et pratiques de Stantec en matière de conservation des dossiers.
- La confidentialité de l'information personnelle identifiable sera toujours maintenue.
- La sécurité physique de nos installations et des environnements dans lesquels nous exerçons nos activités sera respectée et maintenue.
- Les employés devront passer en revue le **Guide sur la sécurité de l'information** pour connaître les directives relatives à la sécurité physique et à la gestion des données.
- La sécurité du réseau d'entreprise de Stantec sera maintenue, et aucune connexion non autorisée au réseau ne sera permise.
- Tous les incidents liés à la sécurité de l'information seront immédiatement signalés au Centre de services TI.

- Les employés consulteront régulièrement les objectifs de la présente politique, en seront conscients et en tiendront compte lorsqu'ils accomplissent des activités liées au travail.

Toute infraction à la présente politique peut entraîner des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au congédiement ou à des poursuites criminelles.

La présente politique est une partie intégrante de notre système de gestion de la sécurité de l'information (Information Security Management System – ISMS) et sera mise à jour régulièrement selon l'évolution des menaces de cybersécurité.

Toutes les modifications apportées à la présente politique de sécurité de l'information relèvent du processus de gestion des modifications.